



## Circulaire 8347

du 16/11/2021

Cellule de soutien et d'accompagnement de WBE

WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Cadre légal, missions, liste des Conseillers et modalités d'intervention.

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 3824 et 4198

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 01/11/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Cellule de soutien et d'accompagnement
-----------------------	--

Mots-clés	Cellule-Soutien - Accompagnement - Pédagogique - Pilotage - Numérique - Référent culturel
-----------	---

## Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)	Centres psycho-médico-social  Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres techniques
	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé	Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé

## Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :  
Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)  
Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS  
Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :  
Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone

## Signataire(s)

WBE - Mme Catherine GUISSSET, Directrice générale du Pilotage et des Affaires Pédagogiques

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
COLLETTE Francis	CSA - DGPAP	02/413 35 55



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Cellule de soutien et d'accompagnement de WBE

Cadre légal, missions, liste des Conseillers  
et modalités d'intervention.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,  
Madame l'Administratrice, Monsieur l'Administrateur,  
Madame la Coordinatrice, Monsieur le Coordonnateur,  
Chères Collègues, Chers Collègues,

La présente circulaire abroge les circulaires n° 3824 du 16/12/2011 et n° 4198 du 26/10/2012 relatives au Service de Conseil et de Soutien pédagogiques et a pour objectifs de :

- clarifier les missions de la Cellule de soutien et d'accompagnement déployée au sein de WBE et attachée à la Direction générale du Pilotage et des Affaires pédagogiques ;
- donner le cadre légal de référence desdites missions ;
- communiquer la liste des Conseillers, actualisée à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2021 ;
- préciser les modalités de demandes d'intervention et de prises de contact avec la Cellule de Soutien et d'Accompagnement.

Depuis 2019<sup>1</sup>, WBE et les fédérations de pouvoir organisateur disposent d'une **Cellule de soutien et d'accompagnement** qui exercent leurs compétences dans l'enseignement fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance ainsi qu'auprès des centres psycho-médico-sociaux. Ainsi, notre **Cellule de soutien et d'accompagnement est compétente pour les écoles et centres PMS organisés par WBE ou conventionnés avec lui.**

La **Cellule de soutien et d'accompagnement** de WBE déployée au sein de la **Direction générale du Pilotage et des Affaires pédagogiques (DGPAP)** remplace l'ancien Service de conseil et de soutien pédagogique né en 2007 lorsque les missions initiales de l'Inspection ont été scindées entre les missions de « contrôle » en inter-réseaux confiées au Service général de l'Inspection (Ministère de la Communauté française) d'une part et d'autre part **les missions de « conseil et soutien »** qui relèvent de WBE. La Cellule regroupe de la sorte les **Conseillers pédagogiques** et les **Conseillers aux plans de pilotage** chargés de soutenir le **dispositif des plans de pilotage** suite aux modifications du Décret missions intervenues en 2017.

Plus récemment, la Cellule de soutien et d'accompagnement est également chargée d'accompagner les écoles dans une **approche intégrée du numérique** et, depuis la rentrée scolaire 2021, de soutenir le déploiement du **Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)**. Elle s'adjoit ainsi des **Conseillers techno-pédagogiques** et des **Référents culturels**.

---

<sup>1</sup> **Décret du 28 mars 2019 relatif aux cellules de soutien et d'accompagnement de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française et au statut des conseillers au soutien et à l'accompagnement.** La Fédération Wallonie-Bruxelles dégage et accorde à WBE et aux fédérations de PO les moyens nécessaires en vue de remplir ces missions.

La liste des conseillers est régulièrement mise à jour sur le site internet de WBE à l'adresse suivante : <https://www.wbe.be/csa/>. La lettre WBE vous informe également de la prise de fonction de nouveaux conseillers. L'équipe de la Cellule se renforce peu à peu de manière à soutenir un maximum de secteurs et de domaines.

Les Conseillers au soutien et à l'accompagnement, Conseillers techno-pédagogiques et Référents culturels sont disponibles pour soutenir les actions d'une équipe de direction et des équipes pédagogiques ou éducatives en vue de rencontrer les objectifs de l'établissement.

Ainsi, le rôle des Conseillers au soutien et à l'accompagnement est avant tout un rôle d'appui à votre tâche essentielle : le pilotage pédagogique de votre établissement.

L'esprit de collaboration et de confiance entre votre établissement et les Conseillers est un atout majeur de l'efficacité du travail collaboratif de tous au bénéfice, in fine, des élèves.

Catherine GUISET  
Directrice générale

## 1. LES MISSIONS

La Cellule de soutien et d'accompagnement veille à rencontrer les missions relatives à divers champs.

### Les Plans de pilotage/Contrats d'objectifs et Dispositifs d'ajustement/Protocoles de collaboration

- **Offrir son appui** aux écoles pour l'**élaboration de leur Plan de pilotage**, la **modification de leur contrat d'objectifs** ainsi que pour l'**élaboration de l'annexe relative au pôle territorial**.
- **Accompagner et suivre** la mise en œuvre du **Contrat d'objectifs** ainsi qu'**accompagner et suivre** la mise en œuvre de l'**annexe relative au pôle territorial**.
- **Apporter son appui** aux écoles, dont les performances présentent un écart significatif en dessous de la moyenne des écoles comparées, pour rédiger une **proposition de dispositif d'ajustement et remettre son avis sur cette proposition**.
- **Accompagner et suivre la mise en œuvre du protocole de collaboration**.

### Les Constats du Pouvoir organisateur ou de l'Inspection

- **Conseiller et accompagner** les directions, les enseignants, les équipes éducatives et les écoles **suite à une visite de l'Inspection** ou des **constats du pouvoir organisateur** en tenant compte des constats posés, des observations relevées et, s'il échet, des pistes d'amélioration.

Les visites d'inspection sont de natures différentes.

- mission d'audit;
- mission d'investigation;
- mission d'évaluation d'un dispositif pédagogique ou éducatif;
- mission de contrôle spécifique dans le cadre d'un manquement substantiel (cohérence des pratiques d'évaluation, respect des programmes, niveau des études, ...);
- mission portant sur l'appréciation des aptitudes pédagogiques d'un membre du personnel.

Elles appellent à un accompagnement spécifique en fonction de l'objet de l'intervention<sup>2</sup>.

La visite du Conseiller au soutien et à l'accompagnement, consécutive au rapport d'inspection, a d'abord pour but d'aider l'équipe pédagogique ou l'enseignant à analyser le rapport afin de pallier les faiblesses ou manquements éventuellement constatés. Ensuite, le travail consiste à conseiller et accompagner les enseignants pour remédier à la situation.

À la demande de WBE et dans le cadre d'un mandat défini par lui, l'intervention d'un Conseiller peut revêtir un caractère plus directif suite à des manquements constatés lors de missions d'investigation ou d'un rapport portant sur l'appréciation des aptitudes pédagogiques d'un membre du personnel établi par l'Inspection. Cependant, il ne revient pas au Conseiller d'émettre un jugement ou de rédiger un rapport sur les compétences de l'enseignant, le rôle du Conseiller devant rester dans un cadre d'aide et de soutien.

---

<sup>2</sup> Décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'Inspection.

L'évaluation formelle du membre du personnel qui serait consécutive à ce rapport relève des missions de la Direction<sup>3</sup>. Il n'appartient pas au Conseiller au soutien et à l'accompagnement de procéder à celle-ci.

#### L'appui pédagogique

- **Mettre leur savoir et leur expérience pédagogiques** au service des équipes éducatives et pédagogiques d'écoles ou de groupes d'écoles dans une perspective **d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves**.
- **Soutenir** l'implantation **des programmes** et **l'innovation pédagogique** notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement.
- **Accompagner ou superviser des groupes d'enseignants** qui construisent collectivement des **démarches pédagogiques, des outils** pour leur cours.
- **Assister** les écoles et les équipes dans le travail **d'autoanalyse des résultats** lors des **évaluations externes**.

#### Le PECA

- **Offrir son appui à la mise en œuvre du Parcours d'Education Culturelle et Artistique :**
  - en conseillant, accompagnant, partageant son expertise et en soutenant les équipes pédagogiques et les écoles dans le déploiement d'une approche pluridisciplinaire du PECA ;
  - en favorisant l'ouverture de chaque école aux représentants du monde culturel ;
  - en étant un relais efficace entre le milieu scolaire et les représentants du monde culturel ;
  - en collaborant et en se concertant notamment avec les référents culturels des autres réseaux et les représentants du monde culturel.

#### L'approche intégrée du numérique

- **Conseiller, accompagner et soutenir** les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles dans **le déploiement d'une approche intégrée du numérique**.

#### Les missions transversales

- **Accompagner et soutenir** les directions dans le développement du **travail collaboratif**.
- **Soutenir** les écoles dans la construction de leur **projet d'établissement** en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de WBE<sup>4</sup>.
- **Participer à l'analyse des besoins de formation** des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation de l'école.

---

<sup>3</sup> **Décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement.**

<sup>4</sup> Les écoles de WBE qui souhaitent construire ou retravailler leur projet d'établissement prennent préalablement contact avec la DGPAP via la Préfète ou le Préfet de zone.

Dans le cadre de ces missions, la Cellule de soutien et d'accompagnement veille à assurer l'implémentation des démarches entreprises pendant la formation en cours de carrière. Elle promeut l'intégration des compétences développées lors des formations dans les pratiques professionnelles de chaque membre du personnel et de l'ensemble des équipes éducatives.

Le travail des conseillers s'organise essentiellement au niveau des équipes pédagogiques, prioritairement de manière collective ou de manière individuelle si besoin et selon le contexte lié à l'encadrement de l'école.

La Cellule de soutien et d'accompagnement intervient dans les matières d'ordre pédagogique ou en relation avec les processus des plans de pilotage et contrats d'objectifs.

Les questions liées au bien-être et la gestion des situations conflictuelles relèvent du pilotage de l'organisation des établissements organisés à la DGPAP. Toute demande relative à celles-ci doit être adressée à la Préfète ou au Préfet de zone.

## **2. L'EQUIPE**

### **2.1. La coordination de la Cellule**

Le Coordonnateur de la Cellule de soutien et d'accompagnement organise le fonctionnement de la Cellule et assure la gestion de l'ensemble de l'équipe. Il représente la Cellule auprès des services de WBE, des établissements de WBE ou conventionnés avec lui ainsi qu'auprès des tiers. Dans ce cadre, le secrétariat de la Cellule apporte l'appui administratif nécessaire, il facilite et centralise les échanges entre la Cellule et les établissements.

**Francis COLLETTE**  
**Coordonnateur**

Cellule de Soutien et d'Accompagnement  
WBE – DGPAP – bureau 1G17  
City Center – Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES  
[francis.collette@cfwb.be](mailto:francis.collette@cfwb.be)  
02/413 35 55

**Jocelyne NISUBIRE**  
**Secrétaire**

Cellule de Soutien et d'Accompagnement  
WBE – DGPAP – bureau 1G17  
City Center – Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES  
[jocelyne.nisubire@cfwb.be](mailto:jocelyne.nisubire@cfwb.be)  
02/413 35 55

## 2.2. Les Conseillers aux Plans de Pilotage et Contrats d'objectifs

Les Conseillers au soutien et à l'accompagnement aux Plans de Pilotage et Contrats d'objectifs « CSA Pilotage » aident, soutiennent et accompagnent les équipes de direction et les équipes éducatives :

- dans le cadre du processus d'élaboration du plan de pilotage et de mise en œuvre du contrat d'objectifs;
- dans le cadre du processus d'élaboration du dispositif d'ajustement et de mise en œuvre du protocole de collaboration.

<b>Plans de pilotage – Contrats d'objectifs – Dispositif d'ajustement</b>	
<b>CSA transversal "Pilotage" :</b>	
<b>Ludovic DEBAISIEUX</b>	
<a href="mailto:ludovic.debaisiejux@cfwb.be">ludovic.debaisiejux@cfwb.be</a>	
<b>Liza AMARU</b>	<a href="mailto:liza.amaru@cfwb.be">liza.amaru@cfwb.be</a>
<b>Laurence DECOSTER</b>	<a href="mailto:laurence.decoaster@cfwb.be">laurence.decoaster@cfwb.be</a>
<b>Valérie DESWERT</b>	<a href="mailto:valerie.deswert@cfwb.be">valerie.deswert@cfwb.be</a>
<b>Anne DE WAHA</b>	<a href="mailto:anne.dewaha@cfwb.be">anne.dewaha@cfwb.be</a>
<b>Stéphanie DUMONT</b>	<a href="mailto:stephanie.dumont@fwb.be">stephanie.dumont@fwb.be</a>
<b>Aveline GREGOIRE</b>	<a href="mailto:aveline.gregoire@cfwb.be">aveline.gregoire@cfwb.be</a>
<b>Vincent KAH</b>	<a href="mailto:vincent.kah@cfwb.be">vincent.kah@cfwb.be</a>
<b>Dominique LEGRAND</b>	<a href="mailto:dominique.legrand@cfwb.be">dominique.legrand@cfwb.be</a>
<b>Julie LEONARD</b>	<a href="mailto:julie.leonard1@cfwb.be">julie.leonard1@cfwb.be</a>
<b>Vincent LIBOIS</b>	<a href="mailto:vincent.libois@cfwb.be">vincent.libois@cfwb.be</a>
<b>Caroline MASSOZ</b>	<a href="mailto:caroline.massoz@cfwb.be">caroline.massoz@cfwb.be</a>
<b>Raphaël POSTIAUX</b>	<a href="mailto:raphael.postiaux@cfwb.be">raphael.postiaux@cfwb.be</a>
<b>Céline POTVIN</b>	<a href="mailto:celine.potvin@cfwb.be">celine.potvin@cfwb.be</a>
<b>Philippe TROFINO</b>	<a href="mailto:philippe.trofino@cfwb.be">philippe.trofino@cfwb.be</a>
<b>Florence THIEBAUT</b>	<a href="mailto:florence.thiebaut@cfwb.be">florence.thiebaut@cfwb.be</a>
<b>David VROOMEN</b>	<a href="mailto:david.vroomen@cfwb.be">david.vroomen@cfwb.be</a>
<b>Jean-Michel ZIGER</b>	<a href="mailto:jean-michel.ziger@cfwb.be">jean-michel.ziger@cfwb.be</a>
<b>Evelyne WIELS</b>	<a href="mailto:evelyne.wiels@cfwb.be">evelyne.wiels@cfwb.be</a>
<b>Marc WILMET</b>	<a href="mailto:marc.wilmet@cfwb.be">marc.wilmet@cfwb.be</a>
<b>Julie WINAND</b>	<a href="mailto:julie.winand@cfwb.be">julie.winand@cfwb.be</a>

Chaque CSA Pilotage accompagne les écoles qui lui sont attribuées. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'une offre spécifique, cadrée et balisée à laquelle chaque école a souscrit. Le planning d'accompagnement est élaboré conjointement par l'école et le CSA Pilotage. Le CSA Pilotage est l'interlocuteur de première ligne dans le cadre des processus qu'il accompagne.

Conscients de la relation de confiance qui s'établit entre les différents acteurs, WBE veille à maintenir autant que faire se peut le même CSA Pilotage auprès des écoles qu'il accompagne.

En cas de question plus spécifique ou de situation complexe, il est opportun de contacter le CSA Transversal Pilotage ou le Coordonnateur de la Cellule.

## 2.3. Les Conseillers aux pratiques pédagogiques

Les Conseillers au soutien et à l'accompagnement aux Pratiques pédagogiques « CSA Pratiques Pédagogiques » aident, soutiennent et accompagnent les équipes de direction, les équipes éducatives et pédagogiques des écoles en fonction de leur niveau, domaine ou secteur de compétence.

Le CSA Pratiques Pédagogiques a pour fonction d'accompagner l'ensemble des équipes et intervient essentiellement en ce sens.

Le Conseiller au soutien et à l'accompagnement n'est pas chargé de la formation ni de l'aide personnelle. Toutefois, en fonction de la demande ce soutien peut être individualisé.

<b>Enseignement fondamental</b> <b>CSA pédagogique transversal :</b> <b>N...</b>	
<b>Enseignement maternel</b>	Valérie FRANCOIS <a href="mailto:valerie.francois@cfwb.be">valerie.francois@cfwb.be</a> Michelle SCHROEVENS <a href="mailto:michelle.schroevens@cfwb.be">michelle.schroevens@cfwb.be</a>
<b>Enseignement primaire</b>	Sarah GIANNUZZI (Zones 1 – 6 – 10) <a href="mailto:sarah.giannuzzi@cfwb.be">sarah.giannuzzi@cfwb.be</a> Marjorie MONTANUS (Zones 1 – 2 – 3 – 4 – 5) <a href="mailto:marjorie.montanus@cfwb.be">marjorie.montanus@cfwb.be</a> Géraldine VANHERREWEGHE (Zones 7 – 8 – 9) <a href="mailto:geraldine.vanherreweghe@cfwb.be">geraldine.vanherreweghe@cfwb.be</a>
<b>Enseignement spécialisé</b>	Christophe VANDERWECKENE <b>Référent Enseignement spécialisé et Pôles territoriaux</b> <a href="mailto:christophe.vanderweckene@cfwb.be">christophe.vanderweckene@cfwb.be</a>
<b>Education physique et Psychomotricité</b>	Lionel GROSJEAN <a href="mailto:lionel.grosjean@cfwb.be">lionel.grosjean@cfwb.be</a>
<b>Valeurs – Philosophie et Citoyenneté</b>	Delphine MIGNON Philosophie et Citoyenneté <a href="mailto:delphine.mignon@cfwb.be">delphine.mignon@cfwb.be</a>
<b>Français Langue Etrangère/Seconde (FLE/S) Français Langue de Scolarisation (FLSco) Dispositifs DASPA et FLA</b>	Laetitia BARBE <a href="mailto:laetitia.barbe@cfwb.be">laetitia.barbe@cfwb.be</a> Céline THIBAUT <a href="mailto:celine.thibaut@cfwb.be">celine.thibaut@cfwb.be</a>
<b>Immersion linguistique</b>	Christel COPINE <a href="mailto:christel.copine@cfwb.be">christel.copine@cfwb.be</a>

<p align="center"><b>Enseignement secondaire</b></p> <p align="center"><b>Enseignement de transition – Cours généraux</b></p> <p align="center">CSA pédagogique transversale :  <b>Dominique OBLINGER</b>  <a href="mailto:dominique.oblinger@cfwb.be">dominique.oblinger@cfwb.be</a></p>	
<b>Cours généraux Français</b>	<p>Monia CHIARELLI (Français DI) <a href="mailto:monia.chiarelli@cfwb.be">monia.chiarelli@cfwb.be</a></p> <p>Laurence MOULART (Français DS) <a href="mailto:laurence.moulart@cfwb.be">laurence.moulart@cfwb.be</a></p>
<b>Cours généraux Mathématiques</b>	<p>Julien ESPOSITO (Mathématiques DI) <a href="mailto:julien.esposito@cfwb.be">julien.esposito@cfwb.be</a></p> <p>Danièle FONSNY (Mathématiques DI) <a href="mailto:daniel.fonsny@cfwb.be">daniel.fonsny@cfwb.be</a></p>
<b>Cours généraux Sciences</b>	<p>Isabelle LEMAIRE (Biologie DS) <a href="mailto:isabelle.lemaire@cfwb.be">isabelle.lemaire@cfwb.be</a></p> <p>Dominique OBLINGER (Sciences DI – Education Technologie) <a href="mailto:dominique.oblinger@cfwb.be">dominique.oblinger@cfwb.be</a></p> <p>Zoubir RAMHANI (Chimie DS) <a href="mailto:zoubir.ramhani@cfwb.be">zoubir.ramhani@cfwb.be</a></p>
<b>Cours généraux Langues modernes</b>	<p>Véronique LANGHENDRIES Langues germaniques (DS) <a href="mailto:veronique.langhendries@cfwb.be">veronique.langhendries@cfwb.be</a></p> <p>Audrey WINTGENS Langues germaniques (DI) <a href="mailto:audrey.wintgens@cfwb.be">audrey.wintgens@cfwb.be</a></p>
<b>Cours généraux Sciences humaines</b>	<p>Sélim TAALLAH Histoire – Géographie - Sciences sociales (DI - DS) <a href="mailto:selim.taallah@cfwb.be">selim.taallah@cfwb.be</a></p>

<b>Valeurs – Philosophie et Citoyenneté</b>	Delphine MIGNON Philosophie et Citoyenneté <a href="mailto:delphine.mignon@cfwb.be">delphine.mignon@cfwb.be</a>
<b>Français Langue Etrangère/Seconde (FLE/S) Français Langue de Scolarisation (FLSco) Dispositifs DASPA et FLA</b>	Laetitia BARBE <a href="mailto:laetitia.barbe@cfwb.be">laetitia.barbe@cfwb.be</a> Céline THIBAUT <a href="mailto:celine.thibaut@cfwb.be">celine.thibaut@cfwb.be</a>

<b>Enseignement secondaire</b> <b>Enseignement qualifiant – OBG</b> <b>CSA pédagogique transversal :</b> <b>Carmelo PIRRELLO</b> <a href="mailto:carmelo.pirrello@cfwb.be">carmelo.pirrello@cfwb.be</a>	
<b>Secteur 2 INDUSTRIE</b>	Luciano AMORINI <a href="mailto:luciano.amorini@cfwb.be">luciano.amorini@cfwb.be</a>
<b>Secteur 4 HOTELLERIE-ALIMENTATION</b>	Abbas ARMUT <a href="mailto:abbas.armut@cfwb.be">abbas.armut@cfwb.be</a>
<b>Secteurs 1 - 5 – 9 AGRONOMIE - HABILLEMENT - SCIENCES APPLIQUEES</b>	Kristien DELANOTE <a href="mailto:kristien.delanote@cfwb.be">kristien.delanote@cfwb.be</a>
<b>Secteur 7 ECONOMIE</b>	Carmelo PIRRELLO <a href="mailto:carmelo.pirrello@cfwb.be">carmelo.pirrello@cfwb.be</a>
<b>Secteur 8 SERVICES AUX PERSONNES</b>	François GOFFINET <a href="mailto:francois.goffinet@cfwb.be">francois.goffinet@cfwb.be</a>
<b>Enseignement spécialisé Cours techniques</b>	Pierino DELPORTE <a href="mailto:pierino.delporte@cfwb.be">pierino.delporte@cfwb.be</a>

Toute demande d'intervention dans un établissement doit être transmise par la Direction de l'école ou de l'établissement à la Cellule via le formulaire ad hoc et sur l'adresse [csa@w-b-e.be](mailto:csa@w-b-e.be).

## 2.4. Les Conseillers techno-pédagogiques

Les Conseillers techno-pédagogiques ont pour mission de contribuer, par leurs actions, à l'implantation d'une approche intégrée du numérique à des fins essentiellement pédagogiques. A ce titre, ils soutiennent l'implantation des projets d'innovation techno-pédagogique, en lien avec le projet d'école ou le contrat d'objectifs. Ils accompagnent les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles en termes de pédagogie numérique. Ils animent des groupes de travail pluridisciplinaires en vue d'améliorer la qualité de la formation assurée aux élèves.

Les Conseillers techno-pédagogiques assurent une veille permanente relative à l'évolution des techniques et des réglementations dans le domaine du numérique éducatif. Ils peuvent apporter un regard critique sur la pertinence du choix d'outils numériques dans la mise en place de dispositifs d'enseignement et veillent à proposer diverses alternatives.

Les Conseillers techno-pédagogiques entretiennent un contact privilégié et régulier avec les référents numériques des établissements scolaires. Ils veillent à soutenir le maillage entre les écoles et WBE. Ils coordonnent et assurent le relais d'informations vers les établissements et les équipes au travers de publications ou de relais vers des plateformes de partage, les réseaux sociaux, des blogs, des espaces de forum et de commentaires ...).



Ils accompagnent particulièrement les écoles dans l'utilisation de l'espace numérique de travail de WBE : WBeschool <sup>5</sup>.

Avec l'appui notamment de Conseillers au soutien et à l'accompagnement et de formateurs du CAF, ils développent, maintiennent et mettent à disposition des membres du personnel de WBE le Centre de Ressource et de Documentation.

<a href="mailto:csa.numerique@w-b-e.be">csa.numerique@w-b-e.be</a>	
<b>Soutien et accompagnement numérique CTP</b>	Marion DE LA MONNERAYE <a href="mailto:marion.delamonneraye@cfwb.be">marion.delamonneraye@cfwb.be</a> <b>Référente Cellule numérique</b>  Joséphine ROUSSEAU <a href="mailto:josephine.rousseau@cfwb.be">josephine.rousseau@cfwb.be</a> <b>Référente Cellule numérique</b>

<sup>5</sup> <https://ent.w-b-e.be/login/index.php>

<p align="center"><b>Soutien et accompagnement numérique CTP</b></p>	<p>Rodrigue COLLARD <a href="mailto:rodrigue.collard@cfwb.be">rodrigue.collard@cfwb.be</a></p> <p>Hervé PIQUARD <a href="mailto:hervé.piquard@cfwb.be">hervé.piquard@cfwb.be</a></p> <p>Dominique STEFFENS <a href="mailto:dominique.steffens@cfwb.be">dominique.steffens@cfwb.be</a></p> <p>Mélanie VERDIER <a href="mailto:melanie.verdier@cfwb.be">melanie.verdier@cfwb.be</a></p>
<p align="center">     </p>	<p>Audrey WINTGENS Centre de Ressources et de Documentation <a href="mailto:audrey.wintgens@cfwb.be">audrey.wintgens@cfwb.be</a></p> <p>Julien ESPOSITO Accès WBeschool <a href="mailto:julien.esposito@cfwb.be">julien.esposito@cfwb.be</a></p>

Pour toute question, problème technique d'accès à WBeschool : [csa.numérique@w-b-e.be](mailto:csa.numérique@w-b-e.be)

Pour toute demande formelle d'appui et d'intervention en école : [csa@w-b-e.be](mailto:csa@w-b-e.be)

## 2.5. Les Référents culturels

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) entend donner à tous les élèves, depuis l'entrée en maternelle, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, un accès égal à la Culture et à l'Art, à travers leurs différents modes d'expression.

Le rôle des référents culturels est de soutenir les écoles dans la construction du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA).

Le PECA est continu depuis la maternelle jusqu'au secondaire et personnalisé pour chaque école. Il touche toutes les disciplines artistiques et favorise les collaborations avec le monde culturel.

Les référents culturels sont un contact privilégié pour aider :

- à informer de l'offre culturelle propre à une zone et à son consortium d'opérateurs culturels ;
- à identifier les besoins et les objectifs pour les activités artistiques et culturelles d'un établissement ;
- à identifier quelles actions entreprendre pour atteindre les objectifs spécifiques à l'établissement ;
- à trouver les acteurs culturels nécessaires ;
- à répondre aux appels à projets culturels ;
- à tisser des collaborations entre professeurs, écoles et acteurs divers ;
- à mettre en œuvre les projets artistiques et culturels ;
- et répondre à toutes questions sur le sujet.

<b>Référentes culturelles</b>	
	<a href="mailto:csa@w-b-e.be">csa@w-b-e.be</a>
<b>Référentes culturelles</b>	Bénédicte MAYEUR Bruxelles – Brabant Wallon <a href="mailto:benedicte.mayeur@cfwb.be">benedicte.mayeur@cfwb.be</a>
	Brigitte RIBAUCCOURT Namur – Luxembourg <a href="mailto:brigitte.ribaucourt@cfwb.be">brigitte.ribaucourt@cfwb.be</a>
	Caroline RUELLE Huy-Waremme – Liège – Verviers <a href="mailto:caroline.ruelle@cfwb.be">caroline.ruelle@cfwb.be</a>
	(A désigner) Wallonie Picarde – Hainaut Centre – Hainaut Sud

Chaque Référent culturel accompagne les écoles des zones qui lui sont attribuées. Le référent culturel est l'interlocuteur de première ligne dans le cadre du dispositif qu'il soutient et accompagne. En cas de question plus spécifique ou de situation complexe, il est opportun de contacter le Coordonnateur de la Cellule.

### 3. LES MODALITES D'INTERVENTION

Toute demande d'intervention est à adresser à l'adresse [csa@w-b-e.be](mailto:csa@w-b-e.be)

Afin de simplifier les demandes et d'assurer le suivi le plus aisé possible, il est demandé de compléter le formulaire téléchargeable sur l'adresse [www.wbe.be/csa](http://www.wbe.be/csa) et de renvoyer celui-ci sous format Excel à l'adresse susmentionnée.

Un accusé de réception sera envoyé et la demande sera traitée dans les meilleurs délais. En cas de difficulté ou de situation plus complexe, il est possible de contacter un conseiller transversal ou le coordonnateur de la cellule qui guideront au mieux la demande.

Le tableau ci-dessous synthétise les principales demandes qui peuvent être adressées à la Cellule et oriente au mieux vers les différents destinataires en fonction de la sollicitation et des besoins.

<b>Cellule de Soutien et d'accompagnement : adresse de contact</b>	<a href="mailto:csa@w-b-e.be">csa@w-b-e.be</a>
<p><b>Demande d'intervention en école</b></p> <p>→ accompagnement pédagogique            → accompagnement techno-pédagogique (numérique)            → formulaire de demande d'intervention téléchargeable via  <a href="https://www.wbe.be/csa/">https://www.wbe.be/csa/</a></p>	<p>Formulaire à transmettre à <a href="mailto:csa@w-b-e.be">csa@w-b-e.be</a></p>
<p><b>Pilotage</b></p>	<p>Le CSA Pilotage (voir liste des contacts)</p>
<p>Maintenance : Numérique – WBeschool</p> 	<p><a href="mailto:csa.numerique@w-b-e.be">csa.numerique@w-b-e.be</a></p>
	<p>Votre Référent culturel (voir liste des contacts)</p>
<p>Situation particulière/question complexe</p>	<p><u>Les conseillers transversaux:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pilotage : <a href="mailto:ludovic.debaisieux@cfwb.be">ludovic.debaisieux@cfwb.be</a></li> <li>▪ Secondaire de transition et cours généraux : <a href="mailto:dominique.oblinger@cfwb.be">dominique.oblinger@cfwb.be</a></li> <li>▪ Enseignement qualifiant : <a href="mailto:carmelo.pirrello@cfwb.be">carmelo.pirrello@cfwb.be</a></li> </ul> <p><u>Le coordonnateur de la cellule:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="mailto:francis.collette@cfwb.be">francis.collette@cfwb.be</a></li> </ul>